

# Abolition totale des nouvelles règles sur l'assurance-chômage

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 20 mars 2020

E. Macron fait un discours qui reconnaît un modèle social qu'il n'avait cessé de détruire ; et la ministre DRH Pénicaud annonce le report de la casse de l'assurance chômage.

Ensemble ! se félicite de la mise en cause des politiques de précarisation et de chômage par ceux qui les ont mises en place : ils donnent enfin raison à celles et ceux qui, depuis des années, disent qu'il faut mettre fin au chômage et à la précarité.

Il faut passer du discours aux actes avec des décisions immédiates telles que :

- Suppression totale des mesures de baisse des allocations prévues le 1er avril et de l'application de la loi « choisir son avenir professionnel » en particulier celles qui aggravent contrôle et sanctions.
- Suspension immédiate des procédures de contrôle et de sanctions en cours : fin des suppressions temporaires des droits et des récupérations des indus (sauf les poursuites pénales pour les vrais fraudeurs).
- Arrêt immédiat des actions dites d'accompagnement de la réforme de Pole Emploi avec des entreprises privées et financement de postes de conseillers pour les chômeur.euses.

A la lumière et avec l'expérience des mesures d'urgence anti-chômage, il faut ouvrir un débat public sur une refonte totale de l'assurance chômage pour répondre aux besoins : le droit à l'emploi et le droit au salaire peuvent et doivent devenir effectifs pour tous et toutes. La crise sanitaire va nous démontrer qu'il est possible de rémunérer des salarié.es empêchés de travailler. Elle montre aussi qu'une décision

politique peut mobiliser des fonds : pour Ensemble il faut retrouver la solidarité par la contribution collective, c'est-à-dire les cotisations sociales employeurs. Il faut faire contribuer les grands groupes qui s'approprient la valeur créée dans les entreprises sous-traitantes et chez les indépendants dépendants d'elles (plate-formes numériques).